

LE JOUR, 1954

01 Mai 1954

## AVANT LE VOYAGE DU CHEF DE L'ETAT

C'est le devoir des Libanais de ne pas faire la vie difficile au Gouvernement pendant l'absence du Chef de l'Etat. Mais c'est le devoir du Chef de l'Etat, c'est-à-dire du Gouvernement (le Chef de l'Etat étant constitutionnellement irresponsable), de ne pas exposer le pays inutilement aux difficultés pendant cette absence, du fait de la fragilité du Gouvernement lui-même.

Rarement avons-nous eu un Gouvernement aussi fragile. On pouvait étoffer ce gouvernement. On ne l'a pas fait. On est à temps pour le faire. On ne le fera pas. Car c'est devenu une sorte de règle de l'Exécutif de défier à la fois l'opinion et le bon sens.

Pour cette montagne libanaise faite pour ainsi dire d'un seul rocher, pour ce peuple libanais si varié et si mobile, il faudrait un gouvernement déterminé à rétablir un équilibre politique ruiné par la législation électorale des décret-loi.

C'est parce que la Chambre est ce qu'elle est, que le Gouvernement est débile comme il est. Ce n'est pas la seule raison mais c'est la plus claire en ce moment.

Tout le monde sait que la Chambre, avec ses effectifs actuels, est incapable de faire son métier. Tout le monde sait que l'Administration réduite à ce qu'elle est, est incapable de faire le sien. Tout le monde sait encore que le Gouvernement débordé par des tâches qui le dépassent existe à peine.

Nous n'avons plus de politique, pas plus intérieure qu'étrangère, pas plus administrative que sociale ; et nous avançons au petit bonheur sans nous demander si au fond, nous ne reculons pas, jour après jour.

Nous n'appellerons pas cela une situation de tout repos. Pourquoi faut-il que nous nous y complaisions comme on se complaît dans la facilité et dans le désordre ?

En tant que peuple libanais, en tant que citoyen libanais, nous devons promettre au Chef d'Etat de ne point lui faire d'ennuis pendant qu'il voyagera pour le service de l'Etat, pour le bien et pour l'honneur de l'Etat. Nous promettra-t-il d'user un peu plus efficacement des ses prérogatives à son retour ?

Nous entendons dire que le Chef de l'Etat est intimement détaché du pouvoir, qu'il le répète à toute occasion et qu'il serait prêt à cultiver son jardin à tout moment. C'est précisément ce qu'il ne faut pas. Quand on a recherché l'honneur d'être au gouvernail, on ne fait pas d'une fonction où l'on a si manifestement charge d'âmes une occupation d'amateur.

Nous sommes convaincus pour notre part que le voyage du Président de la République en Amérique du sud servira la nation et la République ensemble. Nous faisons des vœux pour que ce voyage soit une entreprise heureuse et protégée par les dieux.

Mais nous souhaitons que la sagesse et la patience qu'on demande aux Libanais aient pour contrepartie autant de sagesse et quelque noble impatience du côté de ceux qui ont la responsabilité de l'Etat.